

POLITIQUE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE LIS S.A.

La Politique de protection des renseignements personnels de LIS s.a. (la Politique) est adoptée conformément à la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (2021, chapitre 25), qui modernise l'encadrement applicable à la protection des renseignements personnels dans diverses lois du Québec, dont la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, chapitre P-39.1).

Il est possible que LIS s.a. apporte des changements à cette politique. Dans un tel cas, les intéressés seront informés par un avis sur le site Web de LIS s.a. et par courriel, le cas échéant.

A. OBJECTIFS

La Politique vise à préciser la gouvernance relative aux renseignements personnels recueillis et conservés par LIS s.a. dans le cadre de ses activités.

Elle a notamment les objectifs suivants : i) protéger les renseignements personnels en précisant clairement les données collectées, leur finalité et les mesures de sécurité mises en place; ii) se conformer aux obligations légales en matière de protection des renseignements personnels et agir de manière transparente et responsable dans leur collecte, leur utilisation et leur conservation; iii) désigner le responsable de l'application de la Politique.

B. CHAMP D'APPLICATION

La Politique s'applique i) aux employés de LIS s.a., ii) à toute personne physique ou morale liée à LIS s.a. par un contrat de service ou d'approvisionnement, iii) à tout client ou usager des services de LIS s.a. (collectivement, les Intéressé(s)).

C. RESPONSABLE DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE

Le responsable de la protection des renseignements personnels à LIS s.a. est chargé de l'application de la Politique et de sa révision périodique. Il doit prendre toutes les mesures nécessaires afin de répondre à toute plainte reçue à ce sujet et d'assurer le suivi de celle-ci.

Le responsable de la protection des renseignements personnels au sein de LIS s.a. est Samuel Bachand. On peut communiquer avec lui au 438-788-0838, en précisant l'objet de la demande.

D. CUEILLETTE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

LIS s.a. limite la collecte des renseignements personnels à ce qui est nécessaire pour offrir un service de qualité dans le respect de ses engagements sur la confidentialité et la sécurité de l'information. Les renseignements personnels recueillis peuvent servir à identifier l'Intéressé, à

confirmer son identité ou à déterminer s'il est admissible à l'offre de produits de LIS s.a. ; ils peuvent aussi servir à des fins de contrôle qualité.

Renseignements d'identification :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Adresse postale
- Numéro de téléphone (maison, bureau ou cellulaire)
- Adresse électronique
- Numéro d'assurance sociale
- Nom de la mère à la naissance
- Numéro d'Intéressé, le cas échéant

Renseignements d'authentification :

- Numéro d'identification téléphonique
- Identifiant et mot de passe sur le site Web

Transactions en direct :

- Renseignements sur les comptes et les transactions de l'Intéressé

Autres renseignements :

- Coordonnées bancaires
- Préférences en matière de langue et de type de communication (poste ou électronique)
- Renseignements recueillis pour des fins de formation ou de contrôle qualité, ou pour conserver le consentement de l'Intéressé à une transaction
- Historique des appels téléphoniques, des communications écrites et des courriels
- Historique des visites sur le site Web
- Transactions en direct, s'il en est
- Renseignements sur les interactions numériques

Lors de l'utilisation des services en ligne et conformément à la Déclaration sur l'utilisation des fichiers témoins de LIS s.a., un échange de renseignements se fait automatiquement entre l'ordinateur de l'utilisateur et les serveurs de LIS s.a. Ces renseignements peuvent comprendre :

- le nom de domaine du fournisseur d'accès à Internet et l'adresse IP;

- le numéro unique du navigateur de l'ordinateur;
- les types de navigateur et de système d'exploitation utilisés pour accéder aux plateformes numériques de LIS s.a;
- les pages visitées;
- la date et l'heure auxquelles ces pages sont visitées;
- l'adresse du site à partir duquel l'utilisateur a accédé aux plateformes numériques de LIS s.a.

Si l'Intéressé fournit des renseignements sur une autre personne, LIS s.a. présumera que l'Intéressé est autorisé à le faire et a obtenu le consentement de cette personne à leur collecte, à leur utilisation ou à leur communication aux fins énoncées dans cette politique.

E. MOTIFS D'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES INTÉRESSÉS

LIS s.a. utilise les renseignements des Intéressés pour :

- identifier les Intéressés et mettre à jour leurs renseignements;
- évaluer l'admissibilité des Intéressés aux produits et services;
- administrer les services demandés;
- effectuer les opérations courantes relatives auxdits services;
- communiquer avec les Intéressés par la poste, par courriel ou par téléphone;
- promouvoir les produits et services qui pourraient intéresser les Intéressés :

LIS s.a. communiquera avec les Intéressés par courriel (notamment au moyen des infolettres) ou par téléphone;

- promouvoir ses services en ligne;
- évaluer la qualité de ses services;
- mener des études et des analyses de données en vue de générer des statistiques, d'améliorer ses produits et services ou d'en concevoir de nouveaux;
- personnaliser l'expérience des Intéressés, notamment au moyen d'analyses de leur profil ou de leurs opérations et en utilisant d'autres renseignements, pour i) mieux les connaître et comprendre leurs besoins; ii) cibler et personnaliser les services et promotions qui pourraient les intéresser; iii) mieux les informer grâce aux observations sur leurs besoins et préférences; iv) prévenir, détecter et contrôler la fraude ainsi que les activités non autorisées ou illégales (blanchiment d'argent, cybermenaces); v) gérer les risques et se conformer aux lois et règlements applicables; vi) utiliser et communiquer certains renseignements dans les cas où la loi l'autorise à le faire.

Lorsque LIS s.a. utilise des renseignements, elle prend des mesures raisonnables afin de limiter les risques pour quiconque puisse identifier l'Intéressé. Aucun renseignement personnel n'est divulgué lors des communications.

F. MÉTHODE DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES INTÉRESSÉS

LIS s.a. recueille les renseignements personnels des Intéressés :

- directement auprès d'eux, lorsqu'ils communiquent avec LIS s.a. par téléphone ou interagissent sur le site Web;
- par le contenu généré lorsqu'ils naviguent sur le site Web;
- lorsqu'ils publient des commentaires sur les comptes de médias sociaux de LIS s.a. ou qu'ils communiquent avec LIS s.a. par la messagerie personnalisée de ses médias sociaux.

G. MEMBRES DU PERSONNEL AYANT ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

LIS s.a. limite l'accès aux renseignements personnels pour assurer leur confidentialité et leur sécurité. Seuls les membres de son personnel autorisé ayant besoin d'y accéder dans le cadre de leurs fonctions sont autorisés à les consulter.

H. PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En tout temps, LIS s.a. s'engage à limiter l'utilisation et la communication des renseignements des Intéressés au strict nécessaire et à obtenir leur consentement lorsque requis.

La communication des renseignements d'Intéressés avec d'autres personnes, à des fins légitimes, est parfois nécessaire. Il peut s'agir, par exemple, d'une communication obligatoire selon la loi et nécessaire pour protéger leurs intérêts en cas de fraude.

LIS s.a. veille à l'intégrité, à la sécurité et à la confidentialité des renseignements des Intéressés. En aucun cas LIS s.a. ne vend ni ne fournit de listes de clients à des tiers pour des fins de marketing.

LIS s.a. communique les renseignements des Intéressés :

- aux fournisseurs de services avec lesquels elle fait affaire pour accomplir certaines opérations comme la production des états de portefeuille des Intéressés;
- aux personnes agissant pour les Intéressés ou à leur demande;
- aux représentants dûment autorisés (comme un tuteur, un fondé de pouvoir, un avocat);
- à des tiers, s'ils doivent divulguer les renseignements personnels des Intéressés dans le cadre de procédures judiciaires;

- à une autorité réglementaire ou gouvernementale.

I. FOURNISSEURS DE SERVICES

Lorsqu' LIS s.a. requiert les services d'un fournisseur, seuls les renseignements personnels nécessaires lui sont communiqués. De plus, une entente de confidentialité est signée avec le fournisseur, et des règles de destruction des renseignements sont prévues.

J. CONSENTEMENT

Plusieurs renseignements sont essentiels pour permettre à LIS s.a. de fournir ses produits et services aux Intéressés. En cas de refus de fournir ces renseignements, il peut être difficile, voire impossible, d'établir ou de maintenir une relation d'affaires.

Ainsi, lorsqu'une personne devient Intéressée, elle doit consentir à ce que LIS s.a. collecte, utilise et communique ses renseignements personnels pour la gestion de son portefeuille de produits. LIS s.a. doit notamment obtenir le consentement des Intéressés pour :

- les informer des promotions sur ses services;
- évaluer la qualité de ses services par des consultations.

Le consentement de l'Intéressé peut être donné par voie électronique ou par téléphone.

LIS s.a. n'a pas à obtenir le consentement de l'Intéressé dans certaines situations, notamment si ce consentement sert à :

- se conformer à une ordonnance d'un tribunal ou à une autre demande d'une autorité réglementaire ou gouvernementale;
- prévenir une fraude ou la faire cesser.

L'Intéressé peut en tout temps retirer son consentement et refuser que LIS s.a. utilise ses renseignements pour lui transmettre des offres promotionnelles, pour l'inviter à participer à une consultation ou pour lui permettre de donner sa rétroaction sur les services offerts.

L'Intéressé peut modifier son consentement en communiquant avec LIS s.a. au 438-788-0838.

Pour cesser de recevoir les infolettres par courriel, l'Intéressé peut aussi cliquer sur l'hyperlien de désabonnement qui se trouve dans les communications de LIS s.a. Il peut y avoir un délai avant que l'Intéressé cesse de recevoir les offres promotionnelles.

Les Intéressés qui cessent de recevoir les communications de LIS s.a relatives à ses promotions ou ses invitations à participer à des consultations continueront de recevoir :

- les diverses alertes courriel auxquelles ils sont abonnés;
- toute information sur des transactions qu'ils ont effectuées;

- les communications sur les changements apportés aux politiques de LIS s.a, à ses processus et à ses services.

Les Intéressés pourraient aussi continuer à recevoir de l'information sur les services offerts par LIS s.a. de vive voix.

Enfin, LIS s.a. pourra, à l'occasion, communiquer avec les Intéressés pour leur demander s'ils souhaitent mettre à jour leurs choix concernant les offres promotionnelles et les consultations. Cela permettra de s'assurer que les dossiers reflètent bien leurs préférences.

K. DROITS DE L'INTÉRESSÉ

L'Intéressé peut demander à consulter ses renseignements détenus par LIS s.a en communiquant par téléphone avec LIS s.a au 438-788-0838. La demande de l'Intéressé sera traitée dans un délai maximal de 30 jours ouvrables ou dans un délai plus long si la loi le prévoit.

L'Intéressé peut faire corriger les renseignements inexacts le concernant. Pour qu'il puisse obtenir un service de qualité, il est essentiel que ses renseignements soient justes et complets. À cet effet, il doit informer LIS s.a. de tout changement à son profil.

L'Intéressé peut mettre à jour divers éléments de son profil, tels que ses coordonnées et ses préférences de communication en communiquant par téléphone avec LIS s.a au 438-788-0838.

L'Intéressé peut avoir à fournir certaines preuves, par exemple en cas de modification du nom et du prénom, ou de changement des représentants inscrits au dossier.

L. CONSERVATION ET DESTRUCTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

LIS s.a. conserve les renseignements personnels des Intéressés uniquement jusqu'à l'atteinte des objectifs pour lesquels ces renseignements ont été collectés, ou plus longtemps si la loi l'exige ou le permet.

Lorsque les fins pour lesquelles un renseignement personnel a été recueilli ou utilisé sont accomplies, LIS s.a. déploie tous les efforts raisonnables pour le détruire de façon sécuritaire.

M. SÉCURITÉ DES RENSEIGNEMENTS

LIS s.a. déploie des efforts importants afin de protéger les renseignements personnels des Intéressés contre la perte et le vol, contre l'accès, l'utilisation ou la communication non autorisés et contre toute autre atteinte à la protection de tels renseignements. LIS s.a. a mis en place un programme de sécurité pour suivre l'évolution constante des menaces à la sécurité des renseignements.

Les mesures adoptées dans ce programme de sécurité sont les suivantes :

- protéger les infrastructures au moyen d'un accès sécurisé aux locaux et en choisissant des emplacements sécuritaires pour les équipements de LIS s.a;

- limiter les personnes ayant accès aux renseignements des Intéressés. Ainsi, seuls les employés qui ont besoin de consulter ces renseignements dans le cadre de leur travail y ont accès;
- gérer les mots de passe pour assurer leur robustesse et leur complexité;
- mettre en place des pare-feu.

L'Intéressé a également un rôle à jouer dans la protection de ses renseignements. Il lui appartient de ne jamais divulguer ses mots de passe, codes et numéros d'identification personnels.

N. INCIDENTS DE CONFIDENTIALITÉ

Un incident de confidentialité se produit lorsqu'il y a atteinte à la protection d'un renseignement personnel, que ce soit par l'accès, la collecte, l'utilisation, la divulgation ou la communication non autorisés. Cela comprend aussi la perte et la fuite de données confidentielles permettant d'identifier une personne physique, notamment en raison d'une cyberattaque, d'un virus, d'une fraude ou d'un hameçonnage.

L'incident de confidentialité survient donc lorsqu'un renseignement personnel est envoyé au mauvais destinataire, ou lorsqu'une personne non autorisée le consulte ou y accède. Un tel incident peut aussi avoir lieu quand un courriel, un document physique ou une télécopie, par exemple, sont mal acheminés.

Toute violation de confidentialité doit être déclarée conformément au processus de gestion des incidents mis en place par LIS s.a.

Lorsqu'un incident de confidentialité est suspecté ou confirmé, LIS s.a doit prendre des mesures raisonnables pour diminuer les risques qu'un préjudice soit causé et pour éviter que de nouveaux incidents de même nature ne se produisent.

O. FORMATION ET SENSIBILISATION DU PERSONNEL DE LIS S.A.

L'ensemble du personnel de LIS s.a. doit s'engager à protéger la confidentialité des renseignements personnels dont il a besoin dans le cadre de ses fonctions et à prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer la sécurité et la protection. Il doit également participer aux formations en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels offertes par LIS s.a.

P. FAIRE UNE DEMANDE D'INFORMATION OU UNE PLAINTÉ

L'Intéressé peut formuler une demande d'information ou une plainte relative à la protection de ses renseignements personnels auprès de LIS s.a. en communiquant par téléphone au 438-788-0838.

Q. FICHIERS TÉMOINS

Cette politique est complétée par la politique sur l'utilisation des fichiers témoins, disponible sur le site Web. Celle-ci décrit comment LIS s.a. traite les renseignements sur les interactions numériques recueillis lorsque les Intéressés utilisent ses services en ligne.

R. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente Politique entre en vigueur le 18 septembre 2023.